

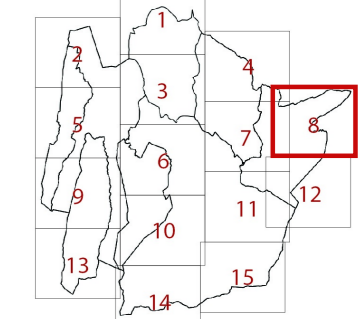
# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNÉCY

### RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

#### PAVAGE GÉNÉRAL - ÉCHELLE 5000E


Val de Chaise



Version consolidée	
Elaboration du PLU	Arrêté le 10/11/2015
Modification simplifiée n°1	Approuvé le 20/10/2016
Révision allégée n°1	Arrêté le 18/07/2017
Modification n°1	Approuvé le 16/01/2020
Modification simplifiée n°2	Approuvé le 16/01/2020

PIECE DU PLU

# 4.2.8



- Limites administratives**
- ZONES URBAINES**
- UA : Noyau historique de bourg
  - UAe : Zone urbaine d'ensemble de collectifs
  - UAh : Noyau historique de village
  - UAp : Grand patrimoine à vocation spécifique
  - UApM : Zone urbaine à vocation principale d'habitation, d'équipements collectifs spécialisés dans les services de santé
  - UB : Zone urbaine récente à dominante résidentielle dense
  - UBh : Zone urbaine récente à dominante résidentielle des hameaux
  - UC : Zone urbaine récente à dominante résidentielle peu dense
  - UCp : Périmètre de captage en zone urbaine
  - UE : Zone urbaine d'équipements d'échelle intercommunale
  - UEf : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- ZONES D'URBANISATION ET SECTEURS DE PROJETS**
- ZA : Zone d'urbanisation future à vocation résidentielle
  - ZAUB : Zone d'urbanisation future à vocation résidentielle à moyen terme
  - ZAUBh : Zone d'urbanisation future à vocation dominante résidentielle
  - ZAUBh : Zone d'urbanisation future à vocation résidentielle à moyen terme
  - ZAUBh : Zone d'urbanisation future à vocation résidentielle
  - ZAL : Zone d'urbanisation future à vocation résidentielle à long terme
  - ZALB : Zone d'urbanisation future à vocation d'équipement
  - ZALB\* : Zone d'urbanisation future à vocation touristique
  - ZALUX : Zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques
  - ZALUX\* : Zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques impacté par le risque inondation
  - ZALUX\* : Zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques à long terme
  - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
  - Secteur comportant une orientation d'aménagement thématique
- ZONES AGRICOLES ET NATURELLES**
- Ap : Zone agricole à enjeux écologiques et/ou paysagers forts
  - Aef : Zone agricole à enjeux forts
  - Aef\* : Secteur permettant d'encadrer des constructions et installations nécessaires à l'activité de maraîchage et d'autorisations des activités de loisirs et d'accueil du public, sans la réalisation d'infrastructure lourde
  - Ap : Zone agricole d'épave
  - Ap : Périmètre de captage en espace agricole
  - As : Zone agricole à destination de la pratique du ski
  - Ac : Zone agricole accueillant le camping à la ferme
  - N : Secteur où sont implantés des commerces et pour lesquels une évolution est possible
  - NIA : Espace naturel sensible (Natura 2000, ZNIEFF, corridor écologique...)
  - NIB : Espace naturel d'intérêt écologique et paysager permettant les évolutions agricoles et extension abile limitée
  - N : Secteur naturel du lac d'Annecy
  - NH : Secteur naturel de rivage
  - Nca : Zone naturelle à destination de stockage des déchets
  - Nca\* : Zone naturelle liée à l'accueil d'une centrale photovoltaïque
  - Nf : Secteur pouvant accueillir des constructions et installations liées à l'exploitation forestière
  - Ng : Zone naturelle liée à l'accueil touristique des grottes de Seythenex
  - Nj : Secteur naturel pouvant accueillir les loisirs et accueil du public sans infrastructure lourde
  - Np : Secteur naturel du golf de Giez
  - Np\* : Secteur naturel du plan d'eau de Marboré
  - Np : Secteur d'activité économique piscicole en zone naturelle
  - Noc : Périmètre de captage en zone naturelle
  - Nr : Zone naturelle liée à l'accueil d'un bâtiment de restauration hors agglomération
  - Ns : Domaine skiable
  - Nt : Camping et parc résidentiel de loisirs
  - Nt : Zone naturelle touristique accueillant la pratique du ski alpin
  - Nt\* : Zone naturelle touristique accueillant la pratique du ski de fond
  - Nz : Zone naturelle liée à l'accueil de voir libre
  - Nza : Zone d'activité spécialisée : carrière
  - Nza\* : Zone d'activité spécialisée : carrière à l'arrêt
- RISQUES NATURELS**
- Zone soumise à un risque fort (PPRN)
  - Zone soumise à un risque moyen (PPRN)
- ESPACES ET SECTEURS CONTRIBUANT AUX CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES, À LA TRAME VERTE ET BLEUE ET À LA PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER**
- Cours d'eau
  - Espace de bon fonctionnement des zones humides
  - Zones humides
  - Espace Bois Classé
  - Jardins et balcons paysagers protégés au titre du L123-1-5-III-2
  - Batiments à préserver
  - Noyau ancré à préserver au titre du L123-1-5-III-2
  - Murs et alignements d'autres protégés au titre du L123-1-5-7°
  - Patrimoine commun
- DISPOSITIONS LIÉES AUX VOIES ET INFRASTRUCTURES**
- Secteur affecté par le bruit au titre du R.123-13-13
  - Sentier à préserver
- DISPOSITIONS LIÉES À LA LOI LITTORALE**
- Bancs des 100m
  - Espaces proches du rivage
- AUTRES ÉLÉMENTS**
- Linéaire commercial à préserver
  - Mise à jour des constructions
  - Emplacement réservé
  - Périmètre de mixité sociale du logement défini au L123-1-III-4°
  - Périmètre de Zone d'Aménagement Concerté
  - Terrain inconstructible au titre du L123-1-5-III-6
  - Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global

Tableau des emplacements réservés sur cette partie du territoire

N°	Départ	Commune	Surface (m²)
1	73	Annecy	1000
2	73	Annecy	1000
3	73	Annecy	1000

NOTA : Concernant les plans, le tracé couleur fait foi et non l'équipage qui peut observer certains écarts dans certains cas isolés.